

PROCES-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 30 MARS 2023
BLANDOUET – SAINT JEAN

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Saint Jean Sur Erve, sous la présidence de Monsieur Patrick COUSIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 23 mars 2023

PRESENTS : M. Rémi BEAUPIED (arrivé à 21h00), M Jean-Claude BOUGEANT (arrivé à 21h00), M. Christophe BRUNEAU, M. Stéphane CHAUVEAU, M. Patrick COUSIN, Mme Viviane DECAT, Mme Nadège GENESLAY, ~~M. Olivier GOBIN~~, Mme Agnès GRASSIN, M. Alain LEMAITRE, Mme Mélanie MARSAIS, Mme Annick MEZIERE, Mme Gwenaëlle ROBINO, M. Philippe WAROT et M. Matthieu WATTEAU.

ABSENT EXCUSE : M. Olivier GOBIN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Christophe BRUNEAU

Approbation du compte rendu à l'unanimité

Informations diverses

- Devis signé avec la société Plein Ciel pour le feu d'artifice pour un montant de 1700 €
- Raid pédestre de Vannes à Angoulême, bivouac sur la commune du 5 au 6 juin 2024
- Renonciation au droit de préemption, 2 Rue de la Croix Hubert, Blandouet

N°1 : Convention d'accueil et d'hébergement des élèves avec la commune de Thorigné en Charnie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la décision de la nouvelle carte scolaire.

Suite à l'annonce de l'inspecteur, fermeture d'une classe à l'école Victor Hugo.

Les CM1 et le CM2 iront à l'école de Thorigné en Charnie.

Une convention a été signée entre les 2 communes (elle sera annexée à la délibération)

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 14

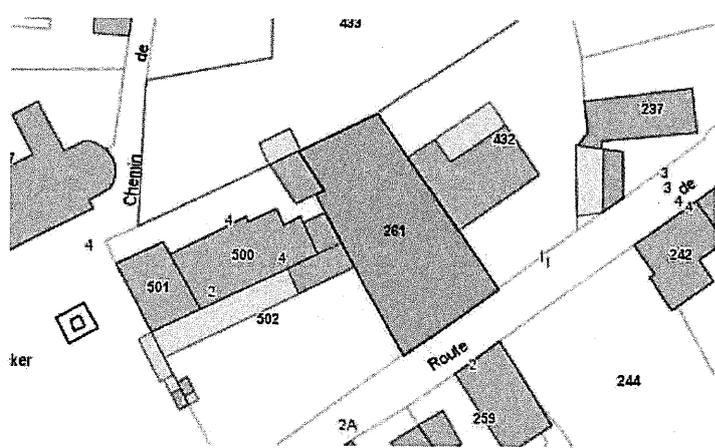
Le conseil municipal,

- **ACCEPTE** que les enfants des CM1 et CM2 iront à l'école de Thorigné en Charnie
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les dispositions afin d'organiser la rentrée de septembre 2023

N°2 : Détermination du prix au m² pour vente de la parcelle 032 C261 (derrière la mairie annexe de Blandouet)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en vente la parcelle 032 C261 (parcelle située derrière la mairie de Blandouet).

La parcelle est constructible et elle a une contenance de 398 m²



Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,
 Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 14

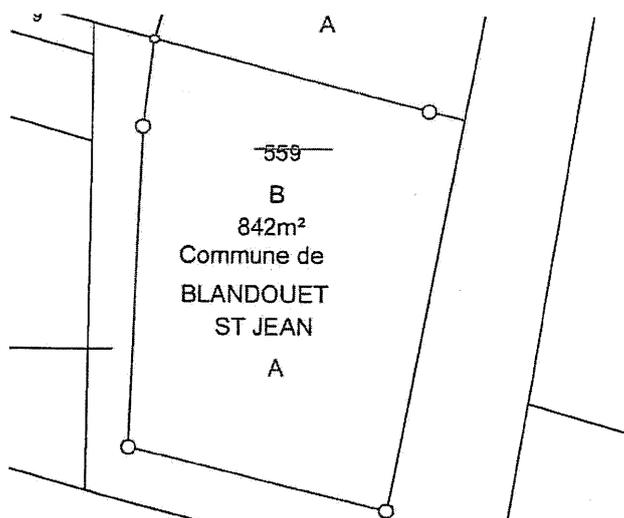
Le conseil municipal,

- **ACCEPTE** de vendre le terrain au prix de 5 € ttc le m² sous condition qu'une maison soit construite dans un délai maximum de 5 ans à la date de l'achat du terrain
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents au dossier

N°3 : Détermination du prix au m² pour vente de la parcelle 032 C559 B (à côté du lotissement)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en vente la parcelle 032 C559B.

La parcelle est constructible et elle a une contenance de 842 m².



Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,
 Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 14

Le conseil municipal,

- **ACCEPTE** de vendre le terrain au prix de 5 € ttc le m² sous condition qu'une maison soit construite dans un délai maximum de 5 ans à la date de l'achat du terrain
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents au dossier

N°4 : Projet MAM dans l'ancienne école maternelle

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, la MAM avait déposé une candidature auprès de Mayenne Habitat. Une lettre conjointe a été envoyée demandant le changement de destination (particulier à professionnel) Le Préfet avait accordé le changement pour une durée de 4 ans uniquement. Donc Mesdames Lacault ont annulé la candidature car trop de démarches administratives pour seulement 4 ans.

Nous avons étudié plusieurs solutions :

- Mettre la MAM à l'ancienne école 4 rue de la Poterie

- Mettre l'espace coworking dans le logement 11 rue de la Poterie
- Mettre le matériel de stockage de l'APE et le comité des fêtes sous le préau à côté de l'ancienne école maternelle (en le fermant) ou de garder une partie de l'ancienne école

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 14

Le conseil municipal,

- **ACCEPTE** d'installer la Maison des Assistantes Maternelles au 4 Rue de la Poterie, Saint Jean Sur Erve
- **AUTORISE** le Maire a commencé les démarches auprès des architectes

N°5 : Espace coworking au 11 Rue de la Poterie, Saint Jean Sur Erve

Monsieur le Maire propose d'installer l'espace coworking dans l'ancien logement 11 Rue de la Poterie qui est libre depuis le 1^{er} mars 2023.

Il faudra déposer un dossier « autorisation de travaux » pour accueillir du public.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 14

Le conseil municipal,

- **ACCEPTE** d'installer l'espace coworking au 11 Rue de la Poterie

N°6 : Vente : chemins ruraux

M. le Maire informe que plusieurs propriétaires ont demandé à la commune d'acquérir des portions de chemins ruraux.

Les bornages ont été réalisé par le géomètre Harry LANGEVIN à la charge des acquéreurs.

Nom des chemins	Commune	Nb de m ²	0.30 €/m ²	Vente au profit
La Bafforière	Blandouet	2623 m ²	786.90 €	M. et Mme VANNIER
Les Mottais	Blandouet	302 m ²	90.60 €	M. CHAUVEAU Mickaël
Le Pré Blanc	Blandouet	1231 m ²	369.30 €	M. CHAUVEAU Mickaël
Le Cimetière	Saint Jean Sur Erve	130 m ²	39.00 €	M. BESNARD et Mme LEBLANC
Vauguevin	Saint Jean Sur Erve	63 m ²	18.90 €	M. et Mme BOUL
		TOTAL	1204.70 €	

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 14

Le conseil municipal,

- **CONFIRME** la décision de cession des terrains
- **FIXE** le prix du m² à 0.30 €
- **CONFIRME** que la commune fera une enquête publique après la publication de cette délibération
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents afférents au dossier

N°7: Devis : charpente couverture pour la construction des 2 préaux

Nous avons demandé à 3 artisans le 5 janvier 2023 pour un devis pour la charpente couverture des 2 préaux. Nous avons reçu uniquement les devis de l'entreprise MORIN Nicolas, voici le détail des devis

Désignation	Unité	Prix unitaire ht	Prix total ht
Préau de Blandouet			
Fourniture et pose ferme	1	2 150.00 €	2 150.00 €
Fourniture et pose couverture bac acier en tôles nervurées bleu nuit	1	1 510.00 €	1 510.00 €
Fourniture et pose gouttière ½ ronde de 25	22	41.00 €	902.00 €
Fourniture et pose EP	9	32.00 €	288.00 €
Fourniture et pose bardage de type sylverwood	1	1 315.00 €	1 315.00 €

			6 165.00 € ht
			7 398.00 € ttc
Préau de Saint Jean Sur Erve			
Fourniture et pose charpente de 3	1	6 375.00 €	6 375.00 €
Fourniture et pose gouttière ½ ronde	10	31.00 €	310.00 €
Fourniture et pose EP	3.5	32.00 €	112.00 €
Couverture 40*22 sur crochets inox	60	95.00 €	5 700.00 €
Fourniture et pose ossature, compris bardage en clin de type sylverwood	1	9 825.00 €	9 825.00 €
Habillage chevrons de rive en ardoises	12	11 €	132.00 €
Fourniture et pose faitage tôle laqué	1	212.00 €	212.00 €
			22 666.00 € ht
			27 199.20 € ttc

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 14

Le conseil municipal,

➤ **VALIDE** les devis de MORIN Nicolas

N°8: Devis : Reprise des concessions et reprise jardin du souvenir

Monsieur le Maire informe qu'il y a des concessions à reprendre dans les 2 cimetières.

L'entreprise Wagner propose déjà de faire par section. Comme le cimetière de Saint Jean Sur Erve est très difficile d'accès, les prochaines inhumations auront lieu plutôt dans la partie haute du cimetière.

Le jardin du souvenir du cimetière de Blandouet n'est pas aux normes, il doit y avoir un cendrier pour que les cendres tombent dedans hors il a été installé une membrane géotextile.

Cimetière de Saint Jean Sur Erve	
Concessions (543, 544, 504, 505, 506, 500 et 499)	
Démontage, évacuation, destruction par concassage des monuments, fouilles à 1.60m et exhumation en housse avec dépôt ossuaire communal	5 320.00 € ttc
Cimetière de Blandouet	
Concessions (12, 13, 23, 47, 16 et 20)	
Démontage, évacuation, destruction par concassage des monuments, fouilles à 1.60m et exhumation en housse avec dépôt ossuaire communal	2 420.00 € ttc
Jardin du souvenir	
Dépose et repose des bordures existantes, remise en place des galets existants	880.00 € ttc
TOTAL	8 620.00 € ttc

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 14

Le conseil municipal,

➤ **ACCEPTE** les devis chez WAGNER pour un montant total de 8 620.00 € ttc

N°9: Devis : Création d'un conduit de cheminée – Salle Perrine Dugué

Monsieur le Maire informe le conseil que plusieurs personnes demandent de réinstaller le poêle à bois dans la salle Perrin Dugué à Blandouet. Pour rappel, il a été enlevé suite à une mauvaise installation.

Voici le devis de chez M. LEMASSON Damien

Désignation	Qte	Prix u.	Prix ttc
Location nacelle 16m	1		395.00
Tubage double peau diam 150	10	45.08	450.80
Chapeau aspirateur varinox	1	170.93	170.93
Collerette de fixation tubage avec embout de finition	1	70.47	70.47
Plaque inox galva pour étanchéité tête de cheminée	1	95.00	95.00
Plaque d'étanchéité inox 35*35	1	52.95	52.95
Collier de maintien	1	27.69	27.69

Raccord poêle tubage 150/180	1	108.05	108.05
Plaque de propreté 30*30 blanc	1	105.78	105.78
Création d'un bouclier thermique	1	250.00	250.00
Plaque de plâtre protection incendie	1	319.62	319.62
Création d'une arrivée d'air avec carottage mur en pierre	1	225.00	225.00
Kit arrivée d'air	1	191.04	191.04
Kit conduit de raccordement	1	245.00	245.00
Forfait installation	1	895.00	895.00
TOTAL			3 602.33 € ttc

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 14

Le conseil municipal,

➤ **ACCEPTE** le devis de M. LEMASSON Damien pour un montant de 3 602.33 € ttc

N°10: Devis : Aménagement du bar – Salle socioculturelle, Saint Jean Sur Erve

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à plusieurs demandes des associations, le bar de la salle socioculturelle n'est pas fonctionnel.

Voici le devis chez M. GENESLAY Samuel

Désignation	Prix ht	Prix ttc
1. Meuble sous évier (1 caisson sous évier 2 portes, 1 caisson 1 porte pour y recevoir la sono, plan de travail stratifié chêne, pack évier, poubelles)	3 552.42 €	4 262.90 €
2. Tablette PMR (console rabattable forte charge)	325.00 €	390.00 €
	3 877.42 €	4 652.90 €

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 14

Le conseil municipal,

➤ **ACCEPTE** le devis de l'entreprise GENESLAY Samuel pour un montant de 4 652.90 € ttc.

N°11 : Devis : Remplacement chaudière – Salle socioculturelle, Saint Jean Sur Erve

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a lieu de changer la chaudière gaz à la salle socioculturelle.

La pièce défectueuse n'existe plus.

Devis : M. WEILAND

Désignation	Qté	Prix ht
Fourniture d'une chaudière mural gaz à condensation DE DIETRICH	1	2 520.00 €
Fourniture d'une ventouse	1	116.00 €
Fourniture d'un filtre à boues vortex	1	146.00 €
Fourniture d'un thermostat d'ambiance	1	225.00 €
Fourniture d'une sonde extérieure AD225	1	69.00 €
Reprise tuyaux	1	176.00 €
Certificat gaz	1	98.00 €
Petites fournitures	1	50.00 €
Main d'œuvre	1	540.00 €
TOTAL HT		3 940.00 €
TOTAL TTC		4 728.00 €

Devis : Leveillé Antoine

Désignation	Qté	Prix ht
Partie chaudière	1	1 827.64 €
Fourniture d'une chaudière gaz à condensation marque ATLANTIC Puissance 20 kw		

Partie électricité Fourniture d'accessoires électriques avec réseau de cablage	1	372.14
Partie hydraulique chauffage Fourniture accessoires divers pour installation réseau hydraulique	1	573.58
Partie réseau de gaz Fourniture accessoires divers pour modification réseau gaz	1	72.86
Partie évacuation des fumées Fourniture accessoires	1	360.15
Partie neutralisation des condensats Fourniture d'un filtre neutralisant pour condensats	1	116.19
Partie nettoyage du circuit chauffage Fourniture de produit pour nettoyage du circuit de chauffage	1	360.00
Ensemble Contrôle de l'étanchéité de l'installation gaz après modification tuyauterie	1	45.00
Mise en service		105.00
Main d'œuvre, raccordement, mise en pression		1 440.00
Recyclage des déchets	1	13.78
Visite du chantier, étude du projet		0.00
	Prix ht	5 285.74 €
	Prix ttc	6 342.89 €

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 14

Le conseil municipal,

- **ACCEPTE** le devis de M. WEILAND pour un montant de 4 728.00 € ttc

N°12 : Approbation des comptes administratifs 2022

Monsieur le Maire donne la parole à la secrétaire pour la présentation des comptes administratifs 2022

BUDGET COMMUNE	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	412 199.89 €	289 069.99 €
Recettes	511 780.28 €	171 774.30 €
Résultat de l'exercice	99 580.39 €	-87 295.69€
Report n-1	309 970.07 €	29 909.15 €
Résultat cumulé	409 550.46 €	-57 386.54 €
BUDGET LOTISSEMENT	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	6 377.33 €	6 377.33 €
Recettes	6 377.33 €	6 377.33 €
Résultat de l'exercice	0	0 €
Résultat cumulé	6 817.91 €	0 €

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 13

Le conseil municipal,

- **ADOPTE** les comptes administratifs du budget principal et du lotissement 2022

N°13 : Approbation des comptes de gestion 2022

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2022.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il leur a été prescrit de passer dans leurs écritures.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 14

Le conseil municipal,

- **ADOPTE** les comptes de gestion du budget principal et celui du lotissement de l'Allée Verte 2022

N°14 : Affectation des résultats

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick COUSIN, Maire.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 14

Le conseil municipal,

- **Budget principal 2023**
 - **AFFECTE** au R002 un montant de 352 643.92 €
 - **AFFECTE** au D001 un montant de 57 386.54 €
 - **AFFECTE** au 1068 un montant de 56 906.54

- **Budget lotissement de l'Allée Vertes 2023**
 - **AFFECTE** au R002 un montant de 6 817.91 €

N°15 : Vote des taux des impôts 2023

M. le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, M. le Maire propose de maintenir les taux comme suit

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Taxes	Bases 2022	Taux	Bases 2023	Produit
Taxe foncière (bâti)	311 029	35.04	333 100	116 718 €
Taxe foncière (non bâti)	252 167	24.97	270 300	67 494 €
Taxe habitation		16.73	95 901	16 044 €
			TOTAL	200 256 €

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 14

Le conseil municipal,

- **DECIDE** de ne pas augmenter les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :
 - taxe d'habitation : 16.73 %
 - taxe foncière sur les propriétés bâties : 15.18 %
 - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 24.97 %

N°16 : Vote des budgets 2023

Monsieur le Maire donne la parole à la secrétaire pour la présentation des budgets 2023

- **Budget de la commune**
 - Dépenses de fonctionnement : 777 184.92 €
 - Recettes de fonctionnement : 777 184.92 € y compris la reprise de l'excédent 352 643.92 €
 - Dépenses d'investissement : 508 466.59 €
 - Recettes d'investissement : 508 466.59 € y compris la reprise du déficit de 57 386.54 €
- **Budget du lotissement de l'Allée Verte**
 - Dépenses de fonctionnement : 8 014.06 €

- Recettes de fonctionnement : 8 014.06 € y compris la reprise de l'excédent 6 817.91 €
- Dépenses d'investissement : 6 377.33 €
- Recettes d'investissement : 6 377.33 €

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 14 Abstention : Contre : Pour : 14

Le conseil municipal,

➤ **VALIDE** les budgets 2023

Questions diverses

- Compte rendu de la réunion avec territoire d'énergie, pour projet panneaux photovoltaïques. Territoire d'énergie propose de réaliser une étude sur la salle des associations,
- Compte rendu de la réunion avec Plaine Etude pour la requalification de la route de Saint Pierre et la Rue du Moulin, présentation de plusieurs scénarios
- Renouvellement commission contrôle des listes électorales (Proposition conseillers Agnès GRASSIN, Annick MEZIERE et Philippe WAROT), accord de Mmes Agnès GRASSIN et Annick MEZIERE

Fin de la séance : 23h30

Signature du secrétaire de séance

Christophe BRUNEAU



Signature du Maire



Annick COU

le Maire

Annick